

Revue de presse, 11-17 avril 2016

- Le Centre de facilitation des actes de construire échange avec les acteurs du bâtiment
- La Banque mondiale promeut l'entreprenariat au Burkina Faso
- Les artisans renouvellent leurs représentants à la Chambre des métiers
- Le PCESA réalise un taux d'exécution physique de 65% en 2015
- L'Assemblée nationale burkinabè met en place des commissions d'enquête pour mieux encadrer le secteur minier et le foncier urbain
- La mine d'or de Houndé livrera son premier lingot d'or avant la fin de l'année 2017
- True Gold produit son premier lingot d'or à Karma dans le nord du Burkina

Le CEFAC échange avec les acteurs de la construction



Le Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC) a organisé, le 13 avril 2016, une rencontre d'informations et d'échanges avec les professionnels du bâtiment sur les autorisations de construire. L'objectif de cette rencontre est de réduire les retards accusés dans le traitement des dossiers pour l'obtention du permis de construire. Malgré les efforts faits par le CEFAC pour faciliter la délivrations des permis de construire

au Burkina, il existe beaucoup de plaintes relevées par les demandeurs. Pour les structures techniques de l'Administration, les rejets sont dus à des irrégularités dans la constitution des dossiers. Ces irrégularités ne répondent pas aux normes établies par la législation. Les professionnels du bâtiment quant à eux, sollicitent un allègement des conditions pour leur permettre de mener à bien leur travail. En attendant d'améliorer les textes pour mieux répondre aux besoins, les différents acteurs concernés ont été conviés à respecter les règles en vigueur. Des travaux sont en cours pour la relecture des textes qui portent sur la création du CEFAC.

<http://lefaso.net/spip.php?article70592><http://lefaso.net/spip.php?article70592>

La Banque mondiale promeut l'entrepreneuriat au Burkina Faso



Le 12 avril 2016, les responsables de la Banque mondiale ont échangé depuis le siège à Washington par vidéoconférence, avec la jeunesse burkinabè et ceux d'autres pays, sur l'employabilité des jeunes dans la région Afrique. L'objectif de cet entretien est d'inciter les jeunes diplômés africains à s'engager dans l'entrepreneuriat et exploiter les opportunités qui leur sont offertes pour la création d'emplois. L'Association des jeunes économistes a indiqué les jeunes burkinabè ont des initiatives mais ils ont peur

de l'échec car ils veulent voir accroître rapidement leur chiffre d'affaires dès qu'ils parviennent à ouvrir leurs propres entreprises. La représentante du représentant-résident de la Banque mondiale au Burkina Faso, Aguiratou Savadogo a encouragé les jeunes à entreprendre, afin de résorber la problématique de l'emploi. Pour ce qui est de l'accompagnement financier, l'institution travaille à appuyer le gouvernement dans sa propre stratégie. Pour ce faire, un fonds est mis à la disposition de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso dans l'objectif d'accompagner la jeunesse pour la création d'emplois.

<http://www.sidwaya.bf/m-10978-entrepreneuriat-la-banque-mondiale-invite-la-jeunesse-a-etre-plus-active-.html><http://www.sidwaya.bf/m-10978-entrepreneuriat-la-banque-mondiale-invite-la-jeunesse-a-etre-plus-active-.html>

Les artisans du Burkina élisent leurs représentants à la Chambre des métiers



Les artisans du Burkina Faso régulièrement inscrits sur les listes électorales ont procédé, le 17 avril 2016, au renouvellement des membres à la Chambre des métiers de l'artisanat. La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso, se compose de membres élus issus d'une part des Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA) et d'autre part des catégories d'activités de l'artisanat ou secteurs d'activités représentant les différents corps de métiers de l'artisanat. C'est au total 75 membres dont 50 individuels et 25 OPA qui seront élus avec pour charge de contribuer à l'organisation et à la modernisation du secteur et des métiers de l'artisanat. Pendant leur mandat, ils ont aussi pour mission d'accompagner le gouvernement dans l'organisation et le rayonnement de l'artisanat au Burkina Faso.

<http://www.me.bf/fr/content/%C2%AB-une-nouvelle-chambre-consulaire-pour-booster-le-secteur-de-l%E2%80%99artisanat-au-burkina-faso-%C2%BB>

Le PCESA réalise un taux d'exécution physique de 65% en 2015



Le comité de pilotage du Programme de croissance économique dans le secteur agricole (PCESA) a dressé, le 13 avril 2016, le bilan de ses activités 2015. L'analyse a fait ressortir des taux d'exécution physique de 65% et financier de 50 %. Après deux années de mise en œuvre effective, plus de 200 petites et moyennes entreprises ont bénéficié de l'accompagnement du PCESA. Pour 2016, les enjeux consistent en la réussite de la revue à mi-parcours du programme, à la

mise en œuvre d'une stratégie de communication, à la production d'un film documentaire et à l'élaboration d'un document-bilan à mi-parcours. Près de 9,5 milliards de F CFA sont prévus pour la suite du PCESA dont plus de 5 milliards de F CFA pour les infrastructures structurantes. Le Programme de croissance économique dans le secteur agricole est financé par le royaume du Danemark. Il a démarré en 2014 et prend fin en 2020.

<http://www.sidwaya.bf/m-10973-programme-de-croissance-economique-dans-le-secteur-agricole-plus-de-114-infrastructures-agricoles-realisees-en-2015-.html>

Le Parlement burkinabè initie des enquêtes sur la gestion du foncier urbain et des mines



L'Assemblée nationale a voté, à la majorité absolue des voix, le 12 avril 2016, des lois portant création de commissions d'enquêtes parlementaires sur le foncier urbain et sur la gestion des titres miniers et la responsabilité sociale des entreprises minières. A travers cet

acte, l'Assemblée entend veiller à la transparence et à l'équité dans les deux secteurs et protéger le patrimoine national de la prédation. S'agissant du foncier urbain, l'action des députés vise à relever les dysfonctionnements dans les attributions de parcelles dans les principales villes. Elles feront l'objet d'un diagnostic sur les pratiques foncières de 1995 à nos jours ainsi que d'un état des lieux des différents lotissements. Les mauvaises pratiques d'acquisition de terrains péri-urbains à des fins de spéculation seront également analysées. Quant à la deuxième loi, elle a pour rôle de relever d'éventuelles dérives du secteur minier en rapport avec la gestion des redevances versées aux communautés locales et la conformité des titres miniers avec les textes législatifs en vigueur. La commission d'enquête s'intéressera, en particulier, aux droits et obligations prévus en matière de promotion de l'emploi local, de la préservation ainsi que de la restauration de l'environnement.

<http://lefaso.net/spip.php?article70590>

La mine d'or de Houndé livrera son premier lingot d'or avant la fin de l'année 2017



A l'issue d'une audience présidentielle accordée le 11 avril 2016, le président de la société minière Endeavour mining, Sébastien Montessus, a annoncé, le démarrage imminent des travaux de construction de la mine d'or de Houndé, chef-lieu de la province du Tuy, dans la région des Hauts-bassins. Selon lui, les travaux dureront 18 mois et le premier lingot d'or est attendu avant la fin de l'année 2017.

A terme, la mine d'or va représenter 200 milliards de F CFA d'investissements et générer 500 à 600 emplois directs et 4000 à 5000 autres indirects. Par ailleurs, le président de la société minière a affirmé le rachat en cours par sa structure, de la mine de Karma, dans la région du Nord, détenue par la société minière True Gold. Cette mine dont les travaux d'exploitation débiteront également en fin avril a déjà investi 70 milliards de F CFA et produira trois à quatre tonnes d'or par an. Pour le premier responsable de la société, les opérations des deux mines vont générer la création de 7 000 à 10 000 emplois, 20 à 30 milliards de taxes et de royalties pour l'Etat burkinabè.

<http://www.me.bf/fr/content/mine-aurif%C3%A8re-de-hound%C3%A9-le-lancement-des-travaux-de-construction-pr%C3%A9vu-pour-fin-avril>

<http://lefaso.net/spip.php?article70556>

La société minière True Gold produit son premier lingot d'or à Karma



La mine Karma située dans le nord du Burkina Faso, exploitée par la compagnie minière canadienne True Gold a produit son premier lingot d'or le 11 avril. En mars dernier, la compagnie avait annoncé avoir traité 600 000

tonnes de minerai dont la teneur était supérieure à la moyenne et prévoyait réaliser, à ce rythme, la première production en fin mars. Selon les responsables de cette mine, cette production a été possible grâce à l'aide de la société minière Endeavour Mining qui vient de signer un accord pour acquérir True Gold à environ 143 millions de dollars. Ce qui lui donne accès à 90% du projet Karma. La finalisation de cette acquisition devrait avoir lieu, au plus tard, le 26 avril. Le projet Karma comprend six permis d'exploration, couvrant au total 856 km² avec plus de 40 objectifs. De grande priorité à forte teneur en or y sont identifiés. La mine détiendrait des réserves de 33,2 millions tonnes à une teneur de 0,89 g/t et contiendrait environ 949 000 onces d'or.

<http://www.me.bf/fr/content/burkina-faso-true-gold-produit-le-premier-lingot-d%E2%80%99or-%C3%A0-karma>